

NOS SERVICES :

- Permanence téléphonique
- Rendez-vous d'aide et d'orientation
- Groupes de parole et activités destinées aux parents
- Organisation de formations ABA et PECS
- Soutien financier aux formations certifiantes

COMMENT NOUS SOUTENIR :

VOUS POUVEZ:

- **Vous engager** en tant que membre actif du GAMP
- **Verser un don** pour soutenir nos projets sur le compte de l'asbl :

Les Briques du GAMP - 22 rue du Méridien, 1210 Bruxelles
IBAN: BE25 0015 2490 6482 - BIC: GEBABEBB

- Si vous souhaitez une **attestation fiscale** pour un don égal ou supérieur à 40 euros, versez alors votre don au compte :

Caritas Secours – Bd. Abattoir 28 – 1000 Bruxelles
IBAN : BE14 3100 7989 8683

Attention : le don sur le compte de Caritas ne nous parviendra pas sans la mention: **"Soutien Briques du GAMP 213"**

INFOS & CONTACTS :

*Besoin d'aide? d'une écoute, d'un conseil ou d'un avis juridique ?
Nous sommes à votre écoute et pouvons vous recevoir **uniquement sur rendez-vous** en toute confidentialité pour répondre à vos questions.*

Contact:

Mail: info@gamp.be

Tel: 02/672.13.55 - 0471/30.40.64 - 0470/78 81 07

Plus d'info sur le GAMP et ses revendications:

www.gamp.be ou www.facebook.com/legampbelgique

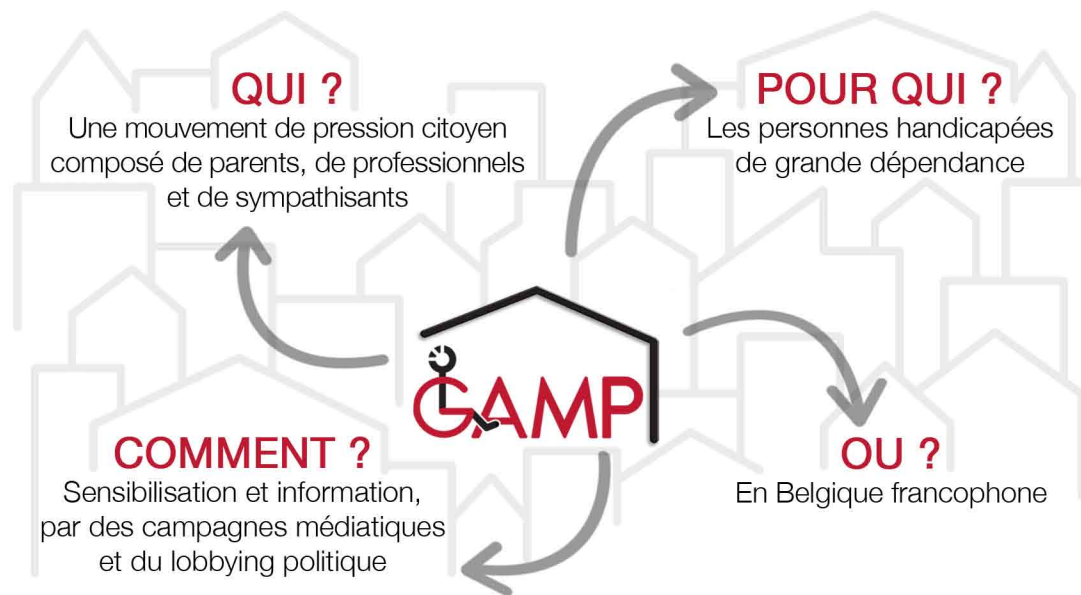


Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour les personnes handicapées de grande dépendance

UNE PLACE POUR TOUS!

www.gamp.be - 02 672 13 55 - 22 rue du Méridien, 1210 Bruxelles

QUI SOMMES NOUS ?



POURQUOI ?

QU'EST CE QUE LA GRANDE DÉPENDANCE ?

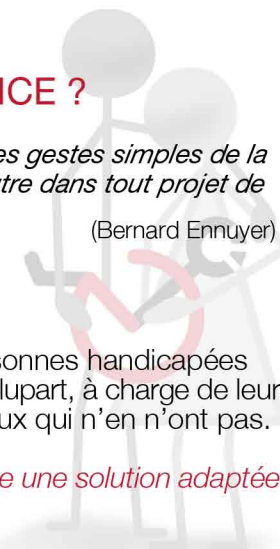
« Toute personne qui a besoin de l'autre pour accomplir les gestes simples de la vie quotidienne assurant sa survie et/ou qui a besoin de l'autre dans tout projet de vie est considérée comme gravement dépendante »

(Bernard Ennuyer)

POURQUOI LE GAMP ?

Le GAMP s'exprime prioritairement au nom des personnes handicapées mentales de grande dépendance. Celles-ci sont, pour la plupart, à charge de leur famille et parents vieillissants. Nous portons la voix de ceux qui n'en n'ont pas.

Notre objectif premier est que chaque personne trouve une solution adaptée à ses besoins et soit incluse dans la société.



NOS ACTIONS :

LES SIT-INS :

En 2005, 1er Sit-in du GAMP! Pour la 1ère fois en Belgique, le manque de places est dénoncé dans la rue. Une **soixantaine d'actions** ont depuis été organisées auprès du monde politique.



LE SOUTIEN À LA CRÉATION DE PLACES :

Le GAMP a soutenu l'ouverture de plusieurs **centres d'accueil** et l'attribution des **conventions prioritaires**, pour un totale de plus de **200 places**.



LE MÉRIDIDIEN :

En 2007, l'État fédéral octroie au GAMP une propriété à Saint-Josse. En 2016 le bâtiment rénové est attribué au **FARRA** Bruxelles Capitale qui ouvre 33 places supplémentaires.

LES PLANS RÉGIONAUX GRANDE DÉPENDANCE :

En 2013, au nom d'une vingtaine d'associations, dont le GAMP, La Ligue des Droits de l'Homme **gagne contre l'État Belge** une réclamation collective devant le Comité Européen des Droit Sociaux pour manque de solution d'accueil.

Les 3 Régions s'engagent a ouvrir d'avantage de places.



LES CAMPAGNES MÉDIATIQUES :

Depuis 2013 le GAMP organise des campagnes médiatiques à large échelle dans les journaux et périodiques francophones.